



57^{ème} session du Conseil des Droits de l'Homme

Point X – Dialogue interactif avec le Haut-Commissaire et l'Expert sur les droits de l'homme sur Haïti

Intervention du Luxembourg

8 octobre 2024

Madame la Vice-Présidente,

Le Luxembourg s'associe à la déclaration de l'Union européenne. Nous remercions le Haut-Commissariat pour son rapport.

Nous sommes choqués par la violence meurtrière d'un gang à Pont-Sondé la semaine dernière, qui a coûté la vie à au moins 70 personnes. Nous exprimons nos condoléances attristées et notre profonde sympathie au peuple haïtien et à la Mission permanente. La violence des gangs armés coûte directement la vie à des milliers de personnes ; elle ravage la société haïtienne et l'économie du pays. C'est un niveau de violence qui n'est habituellement vu que lors de conflits armés ; il est doublé d'abus systématiques des droits humains de la population civile, ainsi que de violences sexuelles et sexistes.

La Mission multinationale d'appui à la sécurité en Haïti doit continuer d'épauler la police haïtienne pour protéger la population et les institutions démocratiques du pays, mais également l'infrastructure, notamment alimentaire. Au-delà des difficultés économiques du pays, l'insécurité fait que des centaines de milliers de personnes souffrent de malnutrition aigüe.

Monsieur le Directeur, Monsieur l'Expert indépendant,

Comment éviter que les groupes d'autodéfense ne répondent à la violence des gangs avec encore plus de violence, comme le décrit le rapport du Haut-Commissariat ? Avez-vous connaissance de projets communautaires de médiation ou de consolidation de la paix qui pourraient être déployés à plus grande échelle et dans différentes parties du pays pour négocier des trêves locales avec les groupes armés ?

Je vous remercie de votre attention.

(242 mots – 1m30s)